



GESTION DE CRISES

Madame, Monsieur,

La Russie a décidé ce 24 février d'engager une action militaire concrète contre l'Ukraine, et il est légitime de se questionner sur les conséquences économiques et politiques à venir de cet état de fait.

Les moyens militaires mis en œuvre à ce jour ne permettent pas d'envisager une occupation durable du pays : il est donc fort probable que la Russie cherche plutôt à renverser le gouvernement actuel pour y installer un gouvernement qui lui sera favorable.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons mesurer quelle sera la force de résistance que les Ukrainiens pourront opposer aux Russes, ni quelle sera la durée de bannissement de la Russie par la communauté Internationale.

La force de la cohésion européenne est testée comme elle ne l'a plus été depuis longtemps, et pourrait avoir à faire face à des tentatives de coup de forces similaires par ailleurs (revendications de la Chine envers Taiwan notamment).

La déclenchement de ce conflit a forcément une incidence sur les Marchés (en particulier européens), qui sous l'effet de l'annonce, sont en repli ce jour.

Néanmoins, comme toujours, nous vous encourageons à prendre le temps de comprendre tous les aspects de cette baisse, pour en mesurer le réel impact.

- **Ce repli a lieu à la suite d'un fait politique (et doit donc être considéré comme un phénomène accidentel), il n'a rien à voir avec la crise de 2008 qui relevait d'une cause systémique.** La baisse actuelle est donc davantage à analyser comme celle qui avait suivi le 11 septembre 2001, ou celle du COVID, et qui a été limitée dans le temps
- A court terme, les marchés peuvent demeurer volatile du fait des questions qui n'ont pas encore de réponse (durée du conflit, ampleur des sanctions, extension possible du conflit à d'autres géographies...).
- Le poids de la Russie et de l'Ukraine dans l'économie mondiale demeure assez marginal (le PIB de la Russie équivaut à celui de l'Espagne).
- L'impact de sanctions économiques (gel des avoirs, restrictions d'investissement, embargo sur certains biens et services) ne devrait donc pas remettre en cause la santé de l'économie mondiale, mais des difficultés sont attendues sur le marché de l'énergie (gaz et pétrole) et des matières premières (palladium, cuivre, blé...) où la Russie et l'Ukraine sont des exportateurs importants.
- Les niveaux de valorisation des marchés actions demeurent cependant attractifs dans l'environnement de taux actuels (et futurs tel qu'anticipé actuellement) et l'activité des pays développés devrait être stimulée au 2e trimestre par la sortie de l'épidémie de COVID...
- Comme toute crise, l'évènement que nous connaissons actuellement permettra aussi de saisir des opportunités en profitant des tendances baissières pour rentrer sur les Marchés
- Procéder à des arbitrages vers des fonds sécuritaires ne nous apparait pas, en l'état actuel des choses, comme une action à mener.

Bien que la diversification est la clé de voute d'une bonne gestion de patrimoine, certains épisodes comme celui que nous connaissons aujourd'hui peuvent engendrer des épisodes de baisses, parfois significatives, mais toujours temporaires.

Notre rôle en tant que Conseiller, et de collecter pour vous les informations auprès des meilleurs spécialistes afin de mesurer les actions à tenir, sans panique et en toute objectivité face à la situation. En nous appuyant sur nos 25 ans d'expérience nous prenons le temps nécessaire pour comprendre et adapter nos conseils face à ce type d'évènements, par définition difficiles à prévoir.

Et pour en limiter les conséquences sur votre Patrimoine, nous attachons une grande importance au fait de vous proposer régulièrement des solutions de placements diversifiées, et si possible décorrélées des Marchés.

C'est ainsi que, outre les placements financiers « classiques » par le biais d'assurance vie ou investissements immobiliers nous avons communiqué en début d'année sur deux stratégies de placements à long terme, accessibles aux clients dont le profil de risque permettait de tels investissements (**fonds bloqués au moins 5 ans et investissement minimum de 100 000 €**) :

- **ERES ROTHSCHILD** : Objectif de T.R.I. (taux de rendement interne) : **15% net annuel (résultat moyen depuis 25 ans)**
- **Fonds de Private Equity** : initialement créé en 1998 pour investir les actifs de la famille Edmond de Rothschild, qui demeurent aujourd'hui encore investisseurs sur leurs fonds propres, tout comme les gérants du fonds - Investissement dans des sociétés de taille moyenne dans les pays de l'OCDE
- **MINDSTON** : Objectif de T.R.I. (taux de rendement interne) : **15% net annuel**
- **FCPI** : Société de Gestion Indépendante, exclusivement dédiée au secteur Immobilier de grand luxe ayant pour objet l'acquisition, la rénovation et la revente rapide à une clientèle étrangère très haut de gamme

Compte tenu de leur qualité et de leur exceptionnelle attractivité, ces deux enveloppes, ayant un plafond maximum et un temps de souscription limité dans le temps, ont été clôturées en quelques jours, les montants ayant été rapidement collectés.

(Les souscriptions sont désormais inaccessibles aux nouveaux investisseurs sur Mindston, mais nous avons néanmoins pu créer une liste d'attente pour ERES, au cas où certains dossiers n'iraient pas à leur terme.)

Nous vous rappelons que notre position nous permet également de proposer une large étendue de services, afin de répondre à toutes les problématiques d'une bonne Gestion de Patrimoine :

- Gammes de contrats français mais aussi luxembourgeois, accessibles aux investissements en euros ou en dollars
- Avocats spécialisés en Gestion de Patrimoine
- Services juridiques de qualité pour l'ingénierie patrimoniale
- Banques exclusives : Pictet, JP Morgan...
- Fonds hauts de gamme tels que ceux présentés ci-dessus et qui ne peuvent être proposés que par des CGP rigoureusement sélectionnés

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien à vous,
Michel BRUNORO